

Un Français sur deux est à découvert au moins une fois par an

Une étude menée par Panorabanques pour Le Parisien et parue jeudi 26 novembre 2020, montre que 50% des Français sont à découvert au moins une fois par an. Ce découvert coûterait en moyenne plus cher dans les banques traditionnelles.

Deux Français sur dix à découvert tous les mois

L'étude réalisée par Panorabanques pour Le Parisien, met en avant qu'un Français sur deux, soit 50%, est à découvert une fois par an. Parmi eux, ils sont 38% à l'être chaque mois. Ainsi, ce sont 20% des Français qui sont à découvert tous les mois selon Panorabanques.

Cependant, selon la directrice générale du comparateur, Laure Prénat : « Tous sont concernés par le découvert bancaire, même si on note que les jeunes de 18 à 34 ans et les personnes avec un revenu inférieur à 1.500 euros par mois restent les plus touchés ». Ainsi, les jeunes sont les plus touchés par ces découverts chroniques. La situation de ces derniers ne devrait pas pour autant s'améliorer avec la crise économique qui découle de la pandémie mondiale du Covid-19.

À la tête de Crésus, réseau national de lutte contre le surendettement, Jean-Louis Kiehl s'inquiète d'une hausse dramatique des cas de découvert : « On s'attend à des problèmes en cascade au printemps lorsque les dispositifs d'aides s'arrêteront. Ceux qui gagnent un peu plus du SMIC et les primo-accédants sous crédit immobilier vont énormément souffrir ».

Les frais de banques traditionnelles quinze fois plus élevés que pour les banques en ligne

Autre point abordé par l'étude de Panorabanques, les frais bancaires qui découlent des découverts répétés des Français. S'ils sont variables d'une banque à l'autre et propre à chaque client, le comparateur a pu estimer qu'en moyenne les frais des banques traditionnelles sont quinze fois plus élevés que ceux des banques en ligne.

Pour commencer contrairement aux banques en lignes qui ne facturent pas de frais de dossiers pour les découverts autorisés, les banques traditionnelles prélèvent en moyenne 10 euros. Du côté des agios, la différence est présente. En moyenne, 14% d'agios pour un découvert autorisé dans une banque traditionnelle contre 8% en ligne. La différence se réduit pour les agios pour découvert non-autorisé, 18% en moyenne pour les banques traditionnelles et 16% en ligne.

Si en moyenne la facture est quinze fois plus élevée dans les banques traditionnelles, Laure Prénat met en garde « La facture des clients les plus fragiles cumulant irrégularités sur irrégularités peut rapidement atteindre plusieurs centaines d'euros par an. D'où l'importance pour le client à risque de bien comparer ce type de frais avant de choisir sa banque ».